

IL BOIT... ET C'EST MOI QUI M'ENFONCE.

Par **Profil supprimé** Posté le 19/03/2015 à 10h15

***** Je m'excuse d'avance car nouvelle sur le forum, j'ai enregistré mon message dans le forum témoignage au lieu de celui-ci. Merci aux modérateurs de valider cette discussion. *****

Bonjour à tous, je suis nouvelle sur ce forum et après avoir lu plusieurs témoignages, j'ai eu la sensation de lire le livre de ma vie... C'est étrange, on se sent seul avec sa souffrance et finalement on se rends compte que des personnes vivent exactement la même chose que vous.

J'ai 38 ans et je suis maman de 2 petits bouts de 9 et 5 ans, je vis avec mon conjoint depuis 11 ans.

Il était déjà un "fêtard" lorsque je l'ai connu et au début de notre relation, il prenait un verre le soir pour l'apéro.

Puis progressivement, on est passé de de 1 à 3 verres, puis 4..... aujourd'hui il boit 6 à 7 pastis par soir. Il me faut un minimum de 2 bouteilles de pastis par semaine, et je ne compte pas les bière le week end.

En soirée, il boit en n'en plus finir.

Nous nous sommes souvent disputé à cause de l'alcool, j'ai déjà pété un plomb et vidé toutes les bouteilles d'alcool mais il n'a pas tenu. Je l'ai supplié d'arrêter le pastis.... et il a remplacé sa consommation par des litres et des litres de bière, et du vin de table (alors qu'il n'en buvais pas à la maison).

Puis il s'est remis au pastis.

Pour lui, il n'a pas de problème, je ne le laisse pas vivre.

Lorsqu'il a bu, il est très violent dans les paroles aussi bien avec moi qu'avec les enfants.

Il a toujours été très impulsif, et très dur même sobre, mais lorsqu'il a bu je préfère fuir les conflit car j'ai peur.

Il y a quelques mois, il m'a foutu dehors en pleine nuit en me disant qu'il me détruirait et qu'il me laisserait sans rien.

Depuis je n'arrive plus a me sentir en sécurité chez moi...On vient de faire construire.... on devrait être heureux, mais non !

Mon fils qui est très sensible a des "tics", je suis persuadé que cela vient de la, il s'inquiète dès que le ton monte.

Je ne compte plus les fois ou il m'a vu pleuré, ou il a vu son père traiter de tout les noms les membres de ma famille. Il y a 6 mois, sous l'emprise de l'alcool, pour mon anniversaire, il s'en ait pris à ma mère si violemment que ma belle mère à dut s'interposer pour tenter de calmer son fils. Tout le monde pleuraient, moi, les enfants, mes nièces, mon beau père....

Sinon mon conjoint s'occupe très bien des enfants, il est travailleur, ne sort pas, il est même très attentif avec moi.... mais c'est l'alcool qui détruit tout.

Son père est un alcoolique, mais il ne supporte pas que je puisse dire ça : "mon père il t'emmerde !" voila sa réponse. Dans sa famille, tout le monde bois plus ou moins... donc l'apéro c'est normal. Et pour ses parents, mon conjoint n'a aucun problème, il est juste impulsif et a mauvais caractère.....

Hier soir, j'ai mangé seule avec les enfants, comme d'habitude, (il ne mange pas avec nous car à 20hrs il n'a pas sa dose d'alcool), puis je suis allé regardé la télé, lorsque je suis venu, il avait les yeux vitreux, ne pouvait plus articuler, il titubait... Je lui ai demandé calmement combien de pastis il avait bu : ça l'a fait sourire.

Je lui ai donc demandé s'il ne pensait pas avoir un problème d'addiction à l'alcool et il m'a répondu que oui.

Il m'a demandé de l'aider..... je lui ai répondu que je ne pouvais rien faire si la décision ne venait pas de lui. Que pour s'en sortir, il fallait qu'il le veuille lui. J'ai vidé les bouteilles d'alcool une nouvelle fois et je lui ai dit qu'à partir d'aujourd'hui il devait arrêter, pour lui en premier, mais aussi pour ses enfants.

Je sais que c'est perdu d'avance, que mes paroles rentrent d'une oreilles et ressortent par l'autre.

Il va se tenir pendant 1 semaine, 10 jours peut être et puis ça va repartir de plus belle.

Je suis désespérée, j'ai peur de lui.

J'ai peur aussi pour mes enfants car si je reste c'est terrible pour eux, et si je le quitte, mon conjoint va s'enfoncer encore plus et mes enfants en seront encore plus impactés.

Je sais que personne ne peux m'aider mais vos messages me donneront l'impression d'être moins seule.

Je ne parle de cela à personne car j'ai honte et je culpabilise ...

Merci à tous et toutes de ne pas juger ma lâcheté, qui je le sais, contribue a détruire la vie de mes enfants.

Fifi

4 RÉPONSES

Profil supprimé - 19/03/2015 à 11h30

salut

whaou, c'est la panique chez toi, il y'a trop de souffrance. STOP a tout ça pour toi et tes enfants tu doit vous protéger. si ton conjoint nie tant pis pour lui. Tu ne peux pas laisser la situation trainer comme ça, tu va finir dépressive.

Va en urgence dans un CSAPA pour être suivi ainsi que tes enfants par une psychologue, il y'a vraiment urgence ton fils est pas bien.

ton mari est violent et tu ne te sens pas en sécurité alors rapproche toi d'une assistante sociale pour être aidé, voir d'une asso de femme battue si il t'a déjà touché ou menacer.

En cas de problème appelle la gendarmerie. et surtout NE CULPABILISE JAMAIS, car tu le fais pour vous. lâche cette honte.

Pour votre bien être va t'en avec tes enfants au moins un temps dans de la famille, chez des amis ou à l'hôtel.

tu as besoin de prendre du recul, d'être aidé et de prendre soin de toi pour prendre soin de tes enfants..

tu as appelé sur le site ? ils peuvent aussi t'aider.

ne reste pas seule et ne t'isole pas.

plein de bisous

Profil supprimé - 19/03/2015 à 11h58

Merci beaucoup pour ton message.

Lorsqu'il m'a mis dehors je me suis rendu au commissariat pour faire une main courante, la policière qui a pris ma déposition, m'a dit que le système était très mal fait car mon conjoint pouvait partir avec mes enfants, qu'il en avait le droit et que la police ne pourrait rien faire sans un ordre du juge mais que ça prenait du temps.

Elle m'a dit que si il me remettait dehors, je pouvais appeler la police mais qu'ils ne pouvaient rien faire à part me faire réintégrer le domicile et essayer de le calmer et le raisonner.

On ne peut pas forcer quelqu'un à se soigner s'il ne veut pas.... Je n'arrive pas à trouver les mots qui pourraient le faire réagir, est-ce que d'anciens dépendants auraient des conseils à me donner ??

Merci

Profil supprimé - 19/03/2015 à 12h44

salut,

va voir une assistante sociale pour d'autres renseignements ça vaut le coup.

Pour la prise de conscience, le problème c'est que ça peut être long, a-tu essayé de lui mettre toutes les bouteilles vides sous le nez à un moment où il est réceptif ?

de discuter avec lui sur le fait que tu n'es pas bien ainsi que les enfants ? lui dire que tu divorcerais s'il ne se fait pas soigner ?

tu peux essayer 2-3 trucs mais ça doit vraiment venir de lui, alors quand la prise de conscience, ça Dieu seul le sait.

la situation est très compliquée. essaie de te mettre en contact avec "Brisée" et "Sayann" qui vivent plus ou moins la même chose, elles pourront te donner leur avis également.

biz

Moderateur - 19/03/2015 à 13h42

Bonjour FIF183,

À la lecture de votre histoire j'ai été pris par un mélange de tristesse, de colère, d'effroi mais j'ai aussi compris qu'il y avait encore un lien fort entre votre mari et vous. Vous êtes, "techniquement parlant", victime de violence conjugale : violences verbales répétées, sentiment d'insécurité en étant chez vous. En face de votre mari, et c'est ce que vous déstabilise aussi sans doute, sait s'occuper des enfants et se montrer prévenant à votre égard. Mais c'est un grand instable si je comprends bien. L'alcool ne fait qu'aggraver les choses.

Je tiens à vous dire tout d'abord que l'alcool n'est pas une excuse à son comportement. Il le favorise certainement mais il ne doit pas, de votre côté, favoriser de l'indulgence ou du fatalisme face à ce que vous subissez. Ensuite, cette policière vous a extrêmement mal renseigné sur ce qui peut se passer en cas de séparation. En tant que parents vous avez les mêmes droits sur vos enfants. Mais lui, en tant que parent violent et alcoolique, a beaucoup plus de chances de perdre tous ses droits vis-à-vis de vos enfants que vous. Le juge des affaires familiales agit prioritairement dans l'intérêt des enfants, toujours ! Vous êtes la mère, vous êtes victime, il est violent... cela fait déjà beaucoup contre lui. Mais il ne faut pas être naïf non plus : la balance penchera d'autant plus en votre faveur que vous pourrez accumuler des preuves de ses "mauvaises" conduites : témoignages de ses esclandres par vos proches, preuves de sa consommation d'alcool excessive (gardez les tickets de caisse au fil du temps, prenez des photos, déposez des mains courantes au fil de ses violences, portez plainte quand vous serez prête, etc.). Non le système n'est pas "mal fait" et de plus la législation tend vers toujours plus de protection des victimes de violence conjugale. Pour clore ce volet séparation éventuelle/traitement de la violence conjugale je vous conseillerais vivement d'appeler le 39 19 et de consulter également ce site : <http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr/> Vous y trouverez des conseils et des ressources au cas où vous prendriez la décision de prendre le large.

Mais j'ai l'impression aussi que nous n'en sommes pas encore là pour vous. Vous êtes las et il a fait une ouverture pour essayer de s'attaquer à son problème ce qui vous fait réagir et venir ici (ce qui est très bien). J'espère sincèrement que vous allez vous accrocher à ces forums quelques temps, pour que vous puissiez décanter ce qui doit l'être et faire des choix grâce aux échanges que vous aurez.

Sur ce qui se passe actuellement je dois vous dire que votre mari et vous ne vous y prenez pas de la bonne manière. S'il est alcoolique il a BESOIN d'alcool et lui supprimer brutalement l'accès à l'alcool va le mettre en grandes difficultés et le conduire à l'échec. De plus cela

peut être dangereux pour sa santé. De cet échec il déduira que l'alcool est le plus fort et qu'il n'y a rien à faire. Vous déduirez aussi peut-être de votre côté qu'il est faible et qu'il n'y arrivera jamais. C'est FAUX mais c'est une idée qui peut malheureusement contribuer à ce que dans le futur il refuse encore pour longtemps de vouloir essayer d'arrêter.

L'arrêt de l'alcool est une lutte de chaque jour. C'est une décision qui se mûrit et qui se construit. Ce n'est pas "tout ou rien" (du moins c'est rarement aussi facile que cela). Il y a des tentatives et des échecs dont il faut pouvoir se remettre. Vous le dites aussi : son alcoolisme est probablement "familial" et donc arrêter implique peut-être pour lui une transformation de ses relations avec son père, sa mère, etc. Pas facile du tout.

Mon conseil est donc que vous continuiez à l'encourager pour son arrêt, que vous vous impliquiez tous les deux en ayant conscience que c'est un travail sur le long terme qui commence, où il y aura des hauts et des bas mais pour lequel il vaut mieux, et de loin, se faire AIDER. Je ne peux que vous inciter vivement à ce que lui, vous, vous deux preniez contact avec le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (Csapa) le plus proche de chez vous. C'est gratuit. Des équipes pluridisciplinaires spécialisées dans les addictions de médecins, psychologues, travailleurs sociaux et d'autres aidants encore pourront l'aider à construire l'arrêt de l'alcool ou la reprise de contrôle de sa consommation (car cela peut être une option aussi). De votre côté ils vous aideront à poser ce qui se passe pour vous, à mieux comprendre ce que vous pouvez faire ou ne pas faire, à prendre des décisions en connaissance de cause. Cela peut aussi faire du bien à vos enfants qui assistent à tout cela.

Pour trouver le/les Csapa proches de chez vous vous pouvez utiliser notre rubrique "Adresses utiles" symbolisée par la carte de France stylisée que vous trouverez en haut dans la colonne de droite ci-contre. Vous pouvez aussi lire notre article sur "l'aide spécialisée" qui vous explique ce qui existe : <http://www.alcool-info-service.fr/alcool/aide-alcool/specialisee> et dans lequel se trouvent des champs de recherche vous donnant directement accès aux différents types d'aide.

Une aide plus personnelle et chaleureuse peut venir aussi des associations dites d'anciens buveurs tels les Alcooliques Anonymes, Vie Libre, Alcool Assistance, la Fédération nationale Joie et Santé, la Croix bleue ou d'autres groupes encore. Pour les proches des personnes alcooliques, l'association Al-Anon est aussi une référence. Nous ne répertorions pas les groupes de ces associations, trop nombreux, mais vous pouvez trouver par une simple recherche internet les sites de ces associations dans lesquels ils sont répertoriés.

Enfin, vous pouvez nous appeler pour "en parler" : 0 980 980 930 de 8h à 2h tous les jours. Cela peut être un bon début pour que nous puissions vous donner des adresses et vous conseiller de vive voix.

Je vous souhaite bon courage, de la patience mais aussi de trouver le chemin qui vous assure d'avoir une vie où vous vous sentez en sécurité et respectée.

Cordialement,

le modérateur.
